18.—Nombre de fonctionnaires, par ministères et administrations principales (à l'exclusion des classes "non énumérées"), et leurs traitements et salaires (y compris les classes "non énumérées"), en mars 1931 et 1932—fin.

Ministère et administration.	Mars, 1931.		Mars 1932.	
	Nom- bre.	Rémunéra- tion.	Nom- bre.	Rémunéra- tion.
or D. 4		\$		\$
25. Postes— Administration centrale Service extérieur	944 11,017	123,510 2,777,003	931 10,745	124,665 $2,676,472$
Totaux, Postes	11,961	2,900,513	11,676	2,801,137
26. Conseil Privé	18 721	4,080 111,096	18 709	3,980 114,356
Service intérieur Service extérieur Télégraphes de l'Etat	338 3,183 529	59,066 367,651 40,887	326 3,209 415	57,355 328,156 34,066
Totaux, Travaux Publics	4,050	467,604	3,950	419,577
29. Chemins de fer et Canaux. Commission des Chemins de fer. 30. Police Montée. 31. Secrétaire d'Etat. Brevets et droits d'auteur. 32. Sénat. 33. Etablissement des soldats sur la terre. 34. Commerce— Administration centrale. Commission des grains. Bureau Fédéral de la Statistique. Poids et mesures. Gaz et électricité. Office des Renseignements Commerciaux. Bureau cinématographique. Exposition. Elévateurs du gouvernement canadien.	1,330 1111 78 114 106 126 504 160 861 318 125 99 91 24 30 162	306, 428 23, 611 105, 607 14, 929 15, 303 16, 534 83, 904 29, 382 137, 192 36, 129 19, 647 16, 860 44, 592 3, 610 9, 941 21, 172	1,095 108 88 113 101 123 369 178 882 1,035 124 98 99 26 23 167	247, 680 25, 103 133, 633 14, 785 16, 292 58, 345 33, 676 136, 155 99, 088 19, 549 16, 995 44, 936 3, 960 7, 908 22, 033
Totaux, Commerce	1,870	318,525	2,632	384,300
Grands totaux	45,581	7,895,591	44,002	7,520,834

¹ Comprend les Commissaires et leurs traitements. ² Déduction faite d'un remboursement de \$297. ³ Comprend allocation de subsistance. ⁴ Déduction faite d'un remboursement de \$1,440. ⁵ Comprend les traitements des aides de camp, mais non pas leur nombre. ⁶ Personnel effectif, 402; les appointements de 130 employés saisonniers embauchés à diverses périodes de l'année figurent dans le total de ce mois.

Section 10.—Commissions des ports.

L'Annuaire de 1930 donne à la page 1029 un aperçu des fonctions de ces organismes. Les recommandations faites par Sir Alexander Gibb et ses associés, dont il était question dans l'Annuaire de 1932, comportent des modifications importantes du système d'administration des ports relevant des Commissions telles que constituées jusqu'ici. La question est encore à l'étude.

Section 11.—Pari mutuel.

Par la modification apportée en 1920 à l'article 235 du code criminel, le pari mutuel tombe sous la juridiction du ministère de l'Agriculture. Le contrôle est exercé par la Gendarmerie Royale depuis la saison de courses de l'année 1921. On en recueille des statistiques depuis 1924; elles figurent aux tableaux 19. Le tableau 20 montre ces statistiques par provinces pendant l'année fiscale terminée le 31 mars 1931.